

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 février 2009

RÉFORME DE L'HÔPITAL - (n° 1210)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 533

présenté par  
M. Rolland, rapporteur  
au nom de la commission des affaires culturelles  
et M. Bur

-----  
**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 24, insérer l'article suivant :**

L'article 69 de la loi n° 2006-11 du 5 janvier 2006 d'orientation agricole est supprimé.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Après trois ans d'existence, le bilan du fonctionnement du Conseil de la modération et de la prévention est extrêmement faible et sa contribution à l'élaboration des politiques sur le champ de l'alcool inexistant. La cour des comptes a relevé que la création de cette structure était essentiellement dirigée contre la politique de prévention des risques liés à la consommation d'alcool. Il convient donc d'en tirer les enseignements en supprimant une instance inutile.